

# En cinq ans, une hausse de 49% du non-replacement des enseignants !

Les conséquences des suppressions de postes dans les écoles publiques opérées par les différents gouvernements Macron (encore 670 postes supprimés à la rentrée 2025) sont catastrophiques pour les conditions de travail des personnels et les conditions d'apprentissage des élèves : fermetures de classes, manque d'enseignants spécialisés et d'enseignants remplaçants.

Un rapport sénatorial vient justement de confirmer l'état désastreux du remplacement des enseignants absents dans les écoles : en 2023-2024, le nombre de demi-journées non remplacées s'élevait à 1 630 163, contre 1 095 001 en 2018-2019... soit une hausse de 49% !

A titre d'exemple, depuis la rentrée scolaire de septembre 2024, 18 000 journées d'absence n'ont pas été remplacées dans les Yvelines (soit 144 classes sans enseignants chaque jour), 3 200 en Côte d'Or, 2081 dans le Puy-de-Dôme...

Cette généralisation du non-replacement s'accompagne de l'augmentation du recours aux enseignants contractuels, précaires et sous-payés : selon le rapport sénatorial, ceux-ci représentaient en 2023-2024 17% des enseignants remplaçants contre 11,1% en 2018-2019 !

Et malgré ce constat accablant, sur lequel le SNUDI-FO ne cesse d'alerter depuis des années sans attendre ce rapport sénatorial, ce gouvernement confirme ses orientations mortifères pour l'Ecole publique.

Il continue à supprimer des postes, à fermer des classes, il limite drastiquement le recours aux candidats aux concours de recrutement de professeurs des écoles inscrits sur les listes complémentaires. Rappelons que cette année, seuls 345 candidats aux concours sont inscrits sur les listes complémentaires contre 1105 l'année dernière soit une baisse de 69% !

C'est enfin dans ce contexte, que, département après département, les IA-DASEN annoncent la fusion des différents types de remplaçants et leur affectation au sein d'une zone unique de remplacement départementale. Ainsi disparaissent les fonctions de ZIL, de brigade REP+, de brigade formation...

Ces réorganisations, avec la suppression des spécificités des différents types de remplaçants, ne pourront que dégrader considérablement les conditions de travail de tous les personnels : enseignants remplaçants, adjoints ou directeurs et personnels administratifs.

Le SNUDI-FO revendique :

- l'arrêt des suppressions de postes et la création des postes nécessaires notamment pour assurer le remplacement des enseignants absents ;
- le recrutement immédiat de tous les candidats aux concours inscrits sur les listes complémentaires et le réabondement de celles-ci ;
- le maintien ou le retour de la distinction effective des différents types de remplaçants existant dans les départements ;
- la titularisation de tous les contractuels qui le souhaitent.

Il appelle les personnels, en lien avec les parents d'élèves, à se mobiliser jusqu'à la fin de l'année scolaire pour exiger le remplacement de tous les collègues absents.

Montreuil, le 23 juin 2025